

Arrêté de nomination du Jury du « *Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales* »

Troisième Année

Année Universitaire 2022-2023

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.613-1, L.712-2°, R.811-13, D.911-31

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'arrêté régissant le diplôme :

Arrêté du 11 mars 2013 relatif au régime des Etudes en vue du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

Vu l'arrêté d'accréditation à délivrer les diplômes nationaux en date du 25 mai 2018

Vu la circulaire 2000-33 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Par arrêté du Président d'Université Côte d'Azur,

Est désigné Président du Jury du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales, troisième année :

Professeur Raymond RUIMY

Sont désignés Membres du Jury du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales, troisième année :

GENETIQUE MEDICALE

Professeur Véronique PAQUIS

BASES MOLECULAIRES ET CELLULAIRES
DES MEDICAMENTS

Professeur Milou DRICI

APPAREIL LOCOMOTEUR

Professeur Christian ROUX

REVETEMENT CUTANE

Professeur Henri MONTAUDIE

SYSTEME NEUROSENSORIEL – PSYCHIATRIE

Professeur Pierre THOMAS

IMMUNOPATHOLOGIE et IMMUNOINTERVENTION

Professeur Barbara SEITZ-POLSKI

TISSU SANGUIN

Docteur Michael LOSCHI

HORMONOLOGIE REPRODUCTION

Professeur Nicolas CHEVALIER

BIOMEDECINE QUANTITATIVE (BIOSTATISTIQUES)

Professeur Pascal STACCINI

UE NUTRITION

Professeur Stéphane SCHNEIDER

AGENTS INFECTIEUX, HYGIENE

Professeur Valérie GIORDANENGO

UE SERVICE SANITAIRE

Docteur Sandra LASSALLE

ANGLAIS

Mme Rebecca LANDI

UE ENGAGEMENT PEDAGOGIQUE (2)

Professeur Guillaume FAVRE

STAGES HOSPITALIERS

Docteur Olivier CAMUZARD

UE Parcours Recherche

UE Anatomie, Imagerie et Morphogenèse

Docteur Olivier CAMUZARD

UE Biologie moléculaire et régulation
de la communication cellulaire

Docteur Charlotte HINAULT

UE Cytogénétique Oncologie

Professeur Florence PEDEUTOUR

UE Immunologie

Professeur Barbara SEITZ-POLSKI

UE Biopathologie et Biotechnologies

Professeur Marius ILIÉ

UE Physiologie et Biologie des Systèmes Intégrés

Professeur Guillaume FAVRE

UE Anthropologie, Ethnologie et Sociologie de la santé

Professeur Véronique ALUNNI

UE Agents infectieux, environnement, santé

Professeur Christelle POMARES

UE Etude des microbiotes et dysbiose :
impact en pathologie humaine

Docteur Romain Lotte

UE Intelligence artificielle et imagerie médicale

Professeur Olivier HUMBERT

UE Epistémologie de la décision médicale à l'heure du numérique

Professeur Pascal STACCINI

Article 2 : Le présent jury est compétent s'agissant des délibérations du semestre 1, du semestre 2 et des sessions de rattrapage

Article 3 : *Sauf en cas de force majeure, c'est-à-dire en cas d'évènements extérieurs, irrésistibles et imprévisibles, l'absence d'un membre de jury ne peut être admise lors des délibérations.*

Fait à Nice, le 2022

Pour le Président d'Université Côte d'Azur et par délégation
Le Doyen de la Faculté de Médecine de Nice

